

que depuis l'arrivée au pouvoir du présent gouvernement et de son prédécesseur, on s'est appliqué délibérément à détruire nos traditions. Les anglophones du Canada ont le droit de parler de questions de ce genre et de demander au gouvernement d'arrêter cette tendance.

Regardez ce qui s'est passé ces dernières années. J'ai devant moi un dossier qui vient de m'être envoyé pour témoigner des agissements visant à déprécier la Couronne. La reine est le chef du pouvoir exécutif. Elle fait partie intégrante du Parlement mais le gouvernement actuel l'a placée dans une position de totale infériorité le 1^{er} juillet dernier du fait que dans les instructions envoyées aux différents ministères fédéraux au moyen de ce qu'on appelle le catalogue des relations publiques, un changement a été introduit qui fait du cabinet le chef de l'exécutif. Lorsqu'on songe aux discours du trône prononcés au Parlement, tout ce qui en reste c'est le fait que le trône figure encore dans le titre du discours qui est donné. On voit jusqu'à quel point Sa Majesté est placée en position d'infériorité quand on s'aperçoit qu'il n'était même pas fait mention d'elle dans un récent discours du trône, non plus que dans celui qui a été rédigé en 1969 par le premier ministre et prononcé par le gouverneur général et où paraît la déclaration suivante:

J'ajoute enfin que Sa Majesté s'intéressant au Canada, aux Canadiens et à tout ce qui les touche doit... se rendre...

... au Canada. Son intérêt pour les affaires canadiennes! Le Parlement ne peut exister sans que la reine soit reconnue comme l'un de ses éléments indispensables. En effet, dans l'ouvrage dont j'ai parlé et qui porte sur l'organisation du gouvernement du Canada, d'autres changements semblables ont été apportés.

● (11.30 a.m.)

Pourquoi cet empressement désordonné à oublier une partie de nos traditions? Les gens se demandent pourquoi, et pourquoi il n'y a pas plus d'opposition au Parlement. Les dirigeants, parce qu'ils sont humains, sont toujours enclins à faire des propositions auxquelles ils croient, même si elles se fondent sur des principes incertains, lorsqu'ils ne rencontrent pas directement d'opposition. Nous en avons un autre exemple dans l'unification des forces armées effectuée pour une fin seulement: faire disparaître ce que l'on considérait comme des uniformes britanniques. Et qu'arrive-t-il partout dans les forces armées du Canada aujourd'hui? A cause des rafistolages du gouvernement, nulle part dans le monde n'existe-t-il autant d'incertitude et de découpage que dans nos forces armées.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Cela fait partie de l'ensemble. Un autre exemple: on a retiré le portrait de la reine des tribunaux de citoyenneté. Certains ministres qui occupent les plus hauts postes gouvernementaux ont préconisé l'établissement d'une république au Canada.

Une voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Quelqu'un se contente de taper sur son bureau, au lieu de parler par crainte de se faire identifier.

M. De Bané: Je soulève la question de privilège, monsieur le président.

M. le vice-président: A l'ordre, je vous prie. Le député soulève la question de privilège.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le député aura l'occasion de prendre la parole plus tard.

L'hon. M. Macdonald: Il soulève la question de privilège.

[Français]

M. De Bané: Le très honorable député sait-il que son collègue, le député de Joliette (M. La Salle), est, lui aussi, en faveur de la république et de l'abandon de la monarchie?

[Traduction]

M. le vice-président: A l'ordre, je vous prie. Il ne s'agit pas d'une question de privilège.

[Français]

Il ne s'agit pas d'une question de privilège, mais d'une question.

[Traduction]

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur le président, le député a pris la parole sous prétexte de soulever une question de privilège. Puis-je continuer? Trois membres du cabinet ont préconisé l'instauration d'une république au Canada. Il semble qu'ils orientent aujourd'hui le Canada dans cette direction.

Une voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Voilà encore une personne isolée qui frappe sur son bureau. Monsieur le président, la suppression de l'écusson sur certains articles de papeterie des ministères en est un autre exemple. Est-ce à la suite d'une décision gouvernementale? Cet écusson a figuré pendant de longues années sur la papeterie, et maintenant on le supprime dans certains ministères. Je ne sais pas ce que cela signifie. Cet écusson, sur la papeterie de deux ministères fédéraux, a été